

LES OREILLONS



DESCRIPTION Les oreillons sont une maladie contagieuse causée par un virus. Le symptôme le plus courant est un gonflement des glandes salivaires qui fait fortement enfler une des joues ou les deux. (Les glandes salivaires se trouvent dans les joues, près des mâchoires et sous les oreilles.)

Les oreillons donnent également de la fièvre et des maux de tête. Les personnes qui ont des symptômes vont généralement mieux après une semaine ou deux, mais cette maladie peut parfois provoquer de graves complications. Les personnes qui n'ont pas été totalement vaccinées courent plus de risque de contracter la maladie que celles qui l'ont été ou qui ont déjà eu les oreillons.



TRANSMISSION Les oreillons se transmettent facilement par voie aérienne lorsqu'une personne infectée tousse ou éternue. On peut contracter la maladie :

- en respirant où une personne infectée a toussé ou éternué;
- en touchant une surface infectée puis en se touchant le nez ou la bouche;
- en partageant des objets avec une personne qui a les oreillons (une tasse ou des couverts, par exemple).

Les gens qui ont les oreillons peuvent transmettre l'infection de sept jours avant d'avoir eu des symptômes à cinq jours après. Cinquante pour cent d'entre eux ont des symptômes très légers, voire aucun, mais ils n'en transmettent pas moins le virus.

PRÉVENTION

On peut se protéger contre les oreillons grâce à un vaccin sûr et efficace. La vaccination recommandée pour une protection optimale contre les oreillons se compose de deux doses de vaccins pour les enfants aux âges suivants :

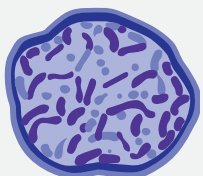
- un an;
- de quatre à six ans.



GRAVITÉ La plupart des personnes atteintes se rétablissent complètement en quelques semaines. Toutefois, la maladie peut être grave et entraîner des complications telles que les suivantes :

- perte de l'ouïe, brève ou, dans de rares cas, permanente
- gonflement de l'un des testicules ou des deux chez les adolescents et les adultes de sexe masculin (orchite), ce qui peut entraîner des problèmes de fertilité dans de rares cas
- gonflement de l'un des ovaires ou des deux chez les adolescentes et les adultes de sexe féminin (ovarite)
- gonflement du cerveau qui peut entraîner la mort ou une invalidité permanente (encéphalite)
- gonflement des membranes entourant le cerveau et la moelle épinière (méningite).

Les femmes enceintes qui contractent les oreillons durant le premier trimestre de leur grossesse présentent plus de risques de faire une fausse-couche.



DEPUIS L'APPROBATION DU VACCIN CONTRE LES OREILLONS EN 1969, LE NOMBRE DE CAS SIGNALÉS A BAISSÉ DE PLUS DE

99 %

RISQUES

On continue de voir des cas isolés et des éclosions d'oreillons au Canada. La maladie est courante dans de nombreuses parties du monde, dont certaines régions d'Europe, d'Asie, du Pacifique et d'Afrique. Toute personne non protégée contre les oreillons risque d'être infectée lors d'un voyage à l'étranger.

Bien que les oreillons soient généralement considérés comme une maladie infantile, ils peuvent aussi frapper les adolescents et les adultes. Certaines personnes courent un risque plus élevé du fait de leur travail ou de leurs loisirs, par exemple les étudiants en milieu scolaire, les personnes voyageant à l'étranger, les militaires, les professionnels de la santé et les personnes exposées à une épidémie d'oreillons.



SYMPTÔMES

Les symptômes des oreillons apparaissent généralement de 16 à 18 jours après l'exposition au virus. Ils comprennent :

- glandes salivaires douloureuses et enflées
- courbatures
- fièvre
- fatigue
- mal de tête
- difficultés à mâcher.

MAINTENEZ VOS VACCINATIONS À JOUR.



Le moyen le plus efficace d'éviter les oreillons c'est de se faire vacciner, ainsi que les membres de sa famille. Bien que les gens vaccinés puissent contracter les oreillons malgré tout, ils ont de fortes chances que la maladie se manifeste sous une forme plus bénigne que pour ceux qui ne sont pas vaccinés. Il n'y a pas de traitement contre les oreillons et la maladie peut provoquer des problèmes de santé durables.

Ce vaccin fait partie du programme de vaccination financé par les deniers publics. Il est offert gratuitement à tous ceux qui habitent en Ontario. À moins d'avoir une exemption valable, les enfants qui fréquentent l'école ou la garderie en Ontario doivent être vaccinés contre les oreillons.

Le programme de vaccination financé par les deniers publics s'applique aussi aux adultes qui n'ont jamais eu les oreillons ou n'ont jamais été vaccinés.

Les gens qui ne sont pas protégés courent tous le risque de contracter les oreillons.

Avant de partir en voyage, renseignez-vous auprès de votre professionnel de la santé. Pour en savoir plus sur les éclosions d'oreillons dans le monde, consultez le site Web du gouvernement du Canada (<http://voyage.gc.ca/voyager/sante-securite>).

LA PROTECTION DE CHACUN EST L'AFFAIRE DE TOUS. Renseignez-vous sur le vaccin contre les oreillons auprès de votre professionnel de la santé ou de votre bureau de santé publique local. Pour en savoir plus sur les vaccins en Ontario, consultez ontario.ca/vaccins.